Municipalité de Pointe-aux-Outardes

LE CACARDEUR

Bulletin municipal

Le 30 janvier 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

Prochaine réunion du conseil :
***10 février* 2014, à 19 h 30**

Numéros de téléphone à retenir :

Bureau municipal :
567-2203
Pompiers, ambulance, police : 911
Centre des loisirs : 567-2177
Site Internet :
www.pointe-aux-outardes

Bibliothèque municipale
(lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan :
589-4557
Site d'enfouissement :
567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :
567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :
589-1597

Heures d'ouverture du bureau municipal :
Lundi au jeudi
7 h 45 h à 12 h
13 h à 16 h 30

Vendredi
8 h à 12 h

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

L'année 2014 est commencée. Mon mandat en tant que maire s'annonce très chargé. De plus en plus de dossiers se rajoutent au point de vue municipal et régional.

En ce qui concerne la MRC de Manicouagan, étant préfet suppléant, je suis appelé à me déplacer pour siéger sur différents comités comme la MRC, CRE, Régie de matières résiduelles (comme président, cela me permet de suivre la mise sur pied des diverses étapes).

Cependant, les dossiers municipaux vont toujours demeurer mes priorités en 2014, soit de finaliser les travaux de protection sur la rue Labrie, autant les réparations dues aux grandes marées 2010 que les travaux de protection de la partie Est du quai (épis de pierre), sans pour autant délaisser les autres dossiers municipaux.

Puis, au nom de la municipalité et comme maire, je veux remercier une personne qui, pendant 12 ans, s'est impliquée comme coordonnatrice des loisirs et aussi, dans divers autres dossiers touchant les jeunes et les aînés. Mais surtout, n'oublions pas son bénévolat dans divers domaines.

Bonne chance Kathleen dans tes nouveaux défis et encore Merci !

André Lepage, maire

TAXES MUNICIPALES

INFOS : *LES COMPTES DE TAXES SERONT EXPEDIES AUX ALENTOURS DU 19 FEVRIER PROCHAIN.*

NOTE : Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

Si vous avez déménagé ou prévoyez le faire, veuillez, s'il vous plaît, en informer la municipalité en joignant à votre paiement votre nouvelle adresse. De plus, n'oubliez pas d'aviser le bureau de poste afin que vous puissiez obtenir votre courrier.

À TOUS LES ORGANISMES MUNICIPAUX ET AUTRES

Lors d'une réunion du comité de gestion des loisirs, il a été décidé d'établir un calendrier de tombée pour la parution des articles dans le bulletin municipal.

Donc, si vous désirez que votre article soit inséré dans le Cacardeur, vous devrez prévoir à l'avance l'envoi de ce dernier par courriel à municipalite@pointe-aux-outardes.ca ou marielle.d@pointe-aux-outardes.ca. Le bulletin sera distribué pour le 1er de chaque mois.

Dates de tombée : Janvier à novembre : le 20 de chaque mois
Exception : Décembre : le 10

Merci de votre collaboration.

TRAVAUX PUBLICS

LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

N'oubliez pas, si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité en mentionnant approximativement le numéro civique. Merci !

SERVICE D'URBANISME

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis.

RAPPEL : Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débuteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

Déneigement

Nous vous invitons à prendre connaissance de quelques articles du Règlement 2001-99 concernant la circulation et le stationnement, soit :

Article 65 Dépôt de neige ou glace sur un chemin public

Est une nuisance et est prohibé pour toute personne le fait de jeter, déposer ou permettre que soit jetée ou déposée, sur un chemin public de la Municipalité, de la neige ou de la glace à moins d'y être autorisé par l'autorité compétente pour des fins d'intérêt public.

Article 66 Hauteur maximale pour l'accumulation de la neige en bordure d'un chemin public

Est une nuisance et est prohibé le fait d'accumuler ou de permettre que soit accumulée sur sa propriété en bordure d'un chemin public de la neige ou de la glace sur une hauteur dépassant trois mètres, à moins d'y être autorisé par l'autorité compétente pour des fins d'intérêt public.

Article 73 Amende de 300 $

Toute personne physique ou morale qui contrevient aux articles 10, 56, 57, 58, 59, 60, 63, 64, 65, ou 66 du présent règlement commet une infraction et est passible, pour toute infraction ou récidive, d'une amende de 300 $.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le livre des règlements municipaux ou allez sur le site Web de la municipalité. Merci de votre bonne collaboration.

POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES
En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Ramonage de cheminées : N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de cheminées sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.

SOPFEU : À leur demande, tout citoyen désirant faire un feu de branches, broussailles ou autres, doit en obtenir l'autorisation et en faire la demande auprès du chef pompier, Richard Dallaire, du Service Incendie de Pointe-aux-Outardes, et ce à n'importe quelle période de l'année. Ainsi, s'il y propagation, le feu sera localisé rapidement.

Sécurité publique Québec

Sécurité incendie

Les pompiers sont nos amis!

Aujourd'hui a été une belle journée pour Élise et Louis. Les pompiers sont venus les visiter à l'école! Les enfants savent bien que les pompiers sont leurs amis. Ils sont là pour sauver des vies et éteindre des feux. Quand les pompiers ont mis leur costume pour leur montrer de quoi ils avaient l'air, certains amis ont eu peur. C'est impressionnant de voir le monsieur disparaître derrière le masque. On dirait un astronaute! Mais les pompiers ont bien expliqué que les enfants ne doivent pas se sauver quand ils les voient avec ce costume. Ils doivent les écouter et suivre leurs conseils. Voici ce qu'ils ont appris...

D'abord, à la maison, les enfants ne doivent pas s'approcher des objets chauds comme les chaudrons sur la cuisinière, les briquets et les allumettes ou les chandelles. Maintenant, Élise comprend pourquoi maman dit toujours de jouer ailleurs que dans la cuisine! Il pourrait arriver un accident. Et s'ils trouvent des allumettes ou un briquet, ils savent qu'ils doivent le dire à un adulte! Si, par mégarde, Élise se brûle un doigt avec une chandelle, elle doit vite aller le mettre dans l'eau froide. Il ne faut pas mettre de beurre ou un autre produit gras, car il emprisonne la brûlure. Et ça, ça fait mal.

Les pompiers leur ont aussi montré ce qu'ils doivent faire si le feu prend à leurs vêtements. C'est épeurant ça! Mais il faut savoir agir. Les pompiers leur ont dit : d'abord, arrête, puis tombe par terre en cachant ton visage dans tes mains et roule-toi par terre pour écraser le feu! Élise et Louis vont pratiquer « Arrête, tombe et roule! » à la maison.

En plus, les pompiers ont fait fonctionner un avertisseur de fumée. Ça sonne fort! Bip! Bip! Bip! Heureusement, sinon personne ne se réveillerait la nuit. Quand on entend ce son, il faut vite sortir de la maison. Mais on ne sort pas n'importe comment! Premièrement, il ne faut pas se cacher dans la garde-robe ou sous le lit, car les pompiers ne nous trouveront pas. Et il ne faut pas que Louis retourne chercher Hector, son ourson préféré. Un toutou, ça se remplace, pas un petit garçon! Ensuite, il faut toucher doucement la porte de la chambre avec le dos de la main pour voir si elle est chaude. Si on peut la toucher, alors on sort à quatre pattes pour marcher sous la fumée et on sort dehors, même s'il fait froid. Et là, que faut-il faire? Il faut aller au point de rassemblement choisi par maman et papa. Élise et Louis savent qu'il faut aller se rejoindre sous l'arbre, devant la maison de leur voisin, M. Tremblay. Une fois là, il faut qu'ils attendent leurs parents qui iront appeler les pompiers.

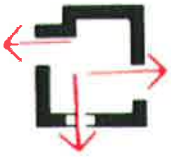

Les pompiers leur ont appris autre chose. Il faut s'exercer à évacuer la maison. Évacuer, ça veut dire : tout le monde dehors! Alors, il faut que maman et papa fassent souvent des exercices d'évacuation : on sonne l'alarme et on fait semblant qu'il y a un feu. On marche à quatre pattes et on sort par la porte la plus proche. Quand ils vont dans un nouveau lieu comme un restaurant ou au centre d'achats, la maman d'Élise et de Louis leur demande de trouver les sorties. Des fois, c'est difficile, mais c'est un jeu qui donne de bons réflexes. Si un jour ils devaient sortir rapidement d'un endroit, ils ne perdraient pas de temps à chercher, ils sauraient rapidement par où sortir.

La visite des pompiers s'est terminée par un petit cadeau. Les enfants ont reçu un bulletin d'information sur la prévention des incendies : Le feu follet junior et Le feu follet. C'est plein de jeux et de trucs bien plaisants. En plus, il y a Chef, la mascotte. C'est un chien pompier. Oui, oui! Et il chante! Son succès de l'heure, c'est Les objets chauds. Les professeurs d'Élise et de Louis l'ont téléchargé sur leur ordinateur pour que les enfants puissent l'écouter quand ils le veulent. Je crois bien qu'Élise va le demander à sa maman en arrivant à la maison.

Collaboration : Service de sécurité incendie de Montréal

SÉCURITÉ PUBLIQUE

POSTE MRC MANICOUAGAN
DISTRICT DE LA CÔTE-NORD
1010, rue Mingan
Baie-Comeau (Québec) G5C 3C3
Tél : (418) 294-1227 ou 589-3788

Le 8 janvier 20014

CAMPAGNE DE SÉCURITÉ EN TRANSPORT SCOLAIRE

Dans le cadre de la campagne de sécurité en transport scolaire qui se tiendra du 3 au 14 février 2014, les policiers de la Sûreté du Québec profitent de l'occasion pour vous rappeler ces conseils de prévention pour favoriser la sécurité des écoliers :

- À l'approche d'un autobus d'écoliers sur le point de s'immobiliser, ralentissez;
- Immobilisez votre véhicule en tout temps lorsque les feux intermittents sont en marche, sauf si vous circulez sur une chaussée adjacente, séparée par un terre-plein ou une autre séparation physique surélevée;
- Immobilisez votre véhicule à au moins 5 mètres de l'autobus, pour permettre aux enfants de traverser en toute sécurité;
- Assurez-vous que tous les écoliers sont en sécurité avant de repartir et que les signaux de l'autobus ne sont plus en marche;

Rappelons que le *Code de la sécurité routière* régit la cohabitation, sur les différentes routes, des transporteurs scolaires avec les autres véhicules routiers. Les contrevenants aux règlements s'exposent à des amendes d'au moins 200 $ et selon l'infraction, 9 points d'inaptitude peuvent être inscrits à leur dossier.

Sûreté du Québec
Poste MRC de Manicouagan
Josée Langlois, agente

Info-biblio

RAPPEL À TOUS NOS LECTEURS

Bonjour à tous les lecteurs.

La bibliothèque est toujours **ouverte le lundi soir, de 18 h 30 à 20 h**, à l'école Les Dunes. (Porte avant gauche). L'inscription est gratuite pour toute la population.

Le comité de la bibliothèque municipale

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à ses activités annuelles. Venez en grand nombre tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h, au Centre des Loisirs du 493, chemin Principal.

Également, le club vous invite à son déjeuner qui aura lieu exceptionnellement le SAMEDI 22 février, de 8 h 30 h à 11 h 30, au CENTRE DES LOISIRS, dans le cadre de l'activité Plaisirs d'hiver.

Au plaisir de vous rencontrer !

MAISON DES JEUNES LE SQUAT

Allo la gang ! Les activités de la maison des jeunes se continuent encore et ça bouge beaucoup. Nous avons les cours de chant avec les minis Art'Scène et nos ados Art'Scène. Nous avons l'aide aux devoirs pour la 3e année jusqu'à la 6e année, et aussi pour les ados de 12 à 17 ans.

Nous avons nos ateliers d'improvisation à tous les jeudis et nous vous préparons une soirée d'improvisation au Centre des loisirs qui sera ouvert au public et l'entrée sera gratuite. Nous vous donnerons des informations en temps et lieu. Nous avons un autre projet qui se rajoute, soit celui de rencontrer les entreprises de notre coin. Les jeunes feront le travail de journaliste et ils partageront avec vous le fruit de leurs recherches. D'autres activités s'en viennent, donc soyez à l'affût !

Pour information, veuillez communiquer avec nous :
- par courriel : mdjlesquat@hotmail,
- par téléphone : 418-567-1202 ou encore
- via facebook : https://www.facebook.com/groups/mdjlesquat/

La gang du S.Q.U.A.T

ÉCOLE LES DUNES

La période d'inscription pour les élèves qui fréquenteront une école de la Commission scolaire de l'Estuaire en 2014-2015 s'échelonnera du **5 au 26 février prochain**.

Voici la procédure à suivre :

Vous devez vous présenter à la secrétaire de l'école de votre quartier pour compléter la fiche d'inscription et apporter le certificat de naissance de votre enfant (celui de l'État civil, grand format). Merci de votre collaboration!

Mme Gaétane Perreault, secrétaire d'école
(418) 567-2281 poste 5100

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MANICOUAGAN

Centre de santé et de services sociaux de Manicouagan

Veuillez prendre note que *pour le renouvellement de votre carte d'assurance-maladie, vous devez vous présenter avec deux pièces d'identité, votre formulaire de renouvellement et la photo exigée*

HORAIRE DU SERVICE

- **Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)**
  - Prise de sang et soins infirmiers
    Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du CLSC de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

Corporation de développement touristique de la péninsule Manicouagan

La Péninsule Manicouagan

Offre d'emploi

RECHERCHE : Adjointe administrative et aux communications

La Corporation de développement touristique de la Péninsule Manicouagan est un organisme sans but lucratif, qui s'occupe de la promotion, du développement touristique du territoire de la péninsule Manicouagan ainsi que du bureau d'accueil touristique situé à Ragueneau.

Un (1) emploi disponible à temps plein

Profil recherché :

- Étudiant de niveau collégial ou technique professionnelle qui étudie en administration, tourisme, en communication – marketing ou secrétariat

ou

- Etudiant qui désire s'orienter vers ces disciplines professionnelles et qui veut acquérir une solide expérience sur le territoire de la Manicouagan afin de s'établir dans la région.

ou

- Personne qui désire prendre de l'expérience sur le marché du travail

Principales tâches

- Réaliser les activités de promotion et de communication en lien avec la stratégie de communication
- Responsable des communications via les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter
- Prise et acheminement des appels téléphoniques
- Rédaction de documents et correspondances diverses
- Responsable de produire différents rapports et tableaux
- Rédaction et envoi des communiqués de presse
- Aider la coordonnatrice sur différentes tâches qui lui seront assignées
- Voir à la gestion des achats et au contrôle des inventaires de la boutique
- Effectuer toutes autres tâches connexes en fonction des besoins du département et de l'évolution du poste

Compétences et qualifications

- Attitudes et comportement professionnels (autonomie, dynamisme, entregent, honnêteté, polyvalence, etc.)
- Formation en tourisme, en communication – marketing serait un atout
- Connaissance minimale de l'anglais. La maîtrise de d'autres langues constitue un atout
- Aptitude en communication
- Professionnalisme, ponctualité et autonomie
- Etre souriant et accueillant, poli et courtois
- Faire preuve de leadership et d'excellentes habiletés de communication
- Posséder un sens développé des responsabilités, capable de prendre des initiatives, être débrouillard et faire preuve d'organisation et de planification dans son travail
- Bonne connaissance du français écrit et avoir le sens de la rédaction

Expérience

Aucune expérience particulière n'est exigée, mais posséder un bon vouloir d'apprendre les différentes facettes du milieu de la communication et administratif.

Conditions de travail

- Contrat de 12 semaines
- Temps plein, 35 heures/semaine
- Horaire : 8 h 30 à 16 h 30

Lieu du travail :

- Bureau de la Corporation de développement touristique situé au 365, rue Granier à Pointe-Lebel.

Les personnes intéressées et qui désirent postuler doivent le faire **avant le 25 mars,** en acheminant leur curriculum vitae et une lettre de présentation, soit :

Par courriel : tourismepointelebel@globetrotter.net / info@peninsulemanicouagan.qc.ca

Par la poste : Martine Salomon
Tourisme Péninsule Manicouagan
365, rue Granier, Pointe-Lebel (Québec) G0H 1N0

Par télécopieur : Martine Salomon
Tourisme péninsule Manicouagan
418-589-6154

Prenez note que les entrevues auront lieu au cours du mois d'avril. Emplois conditionnels à l'attribution de subventions salariales.

Corporation de développement touristique de la péninsule Manicouagan

Offre d'emploi

RECHERCHE : Agent (e) de sensibilisation et à l'animation

La Corporation de développement touristique et récréatif de la Péninsule Manicouagan est un organisme sans but lucratif, responsable de la promotion, du développement touristique du territoire de la Péninsule Manicouagan ainsi que du bureau d'accueil touristique situé à Ragueneau.

Deux (2) emplois disponibles à temps plein

Profil recherché

- Étudiant de niveau collégial ou technique professionnelle qui étudie en animation, en développement durable-environnement, vie sociale et communautaire ou autres domaines connexes.

ou

- Étudiant qui désire s'orienter vers ces disciplines professionnelles et qui veut acquérir une solide expérience sur le territoire de la Manicouagan afin de s'établir dans la région.
-

ou

- Personne qui désire prendre de l'expérience sur le marché du travail.

Principales tâches

En équipe de 2 personnes, l'escouade des plages visitera les endroits publics afin de sensibiliser les gens à l'importance d'adopter des éco-gestes et des comportements responsables afin de préserver la fragilité de nos écosystèmes. De plus, avec l'attribution d'aire marine protégée, nous nous devons de conscientiser les utilisateurs sur le respect de l'environnement et des bonnes pratiques à adopter. Les interventions par l'escouade se feront par de l'animation sur les sites publics. Cette aide nous sera précieuse afin de stabiliser l'organisation dans nos actions quotidiennes tout en donnant une image de développement durable de notre région.

Les agents de sensibilisation auront pour mandat de conscientiser les utilisateurs vers de saines habitudes. L'escouade sera composée de 2 patrouilleurs supervisés par la coordonnatrice de la CDTRPM. L'horaire de travail serait variable et s'échelonnerait du mercredi au dimanche selon les heures des marées. Cette équipe sillonnera le territoire pour sensibiliser la population au respect de l'environnement et au développement durable. L'escouade aura comme tâches de visiter les plages, haltes publiques et de participer aux différentes activités estivales sur le territoire. Elle fournira aussi des conseils et fera la promotion d'outils et d'accessoires utiles afin de sensibiliser les gens à préserver notre biodiversité.

Compétences et qualifications

- Attitude et comportement professionnels (autonomie, dynamisme, entregent, honnêteté, polyvalence, etc.).
- Formation en environnement, développement durable, animation, tourisme, vie sociale et communautaire ou autres domaines connexes.
- Connaissance minimale de l'anglais. La maîtrise de d'autres langues serait un atout.
- Aptitudes en communication.
- Professionnalisme, ponctualité et autonomie.
- Être souriant et accueillant, poli et courtois.
- Faire preuve de leadership et d'excellentes habiletés de communication et en animation.
- Posséder un sens développé des responsabilités, capable de prendre des initiatives, être débrouillard et faire preuve d'organisation et de planification dans son travail.
- Les personnes intéressées doivent posséder une voiture et un permis de conduire valide.

Conditions de travail

- Contrat de douze (12) semaines
- Temps plein, 35 heures/semaine
- Horaire : À déterminer

Lieu du travail

Péninsule Manicouagan (Ragueneau, Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes et Pointe-Lebel)

Les personnes intéressées et qui désirent postuler doivent le faire **avant le 25 mars,** en acheminant leur curriculum vitae et une lettre de présentation, soit :

Par courriel : tourismepointelebel@globetrotter.net / info@peninsulemanicouagan.qc.ca

Par la poste : Martine Salomon
Tourisme Péninsule Manicouagan
365 rue Granier
Pointe-Lebel (Québec) G0H 1N0

Par télécopieur : Martine Salomon
Tourisme péninsule Manicouagan
418 589-6154

Prenez note que les entrevues auront lieu au cours du mois d'avril.
Emplois conditionnels à l'attribution de subventions salariales

Corporation de développement touristique de la péninsule Manicouagan

Offre d'emploi

RECHERCHE : 2 - 3 emplois disponibles à temps plein

La Corporation de développement touristique et récréatif de la Péninsule Manicouagan est un organisme sans but lucratif, responsable de la promotion, du développement touristique du territoire de la péninsule Manicouagan ainsi que du bureau d'accueil touristique situé à Ragueneau.

Titre de l'emploi : Conseiller (ère) en séjour pour le bureau d'accueil touristique situé à Ragueneau.

Profil recherché

- Étudiant de niveau collégial ou technique professionnelle qui étudie en tourisme, en communication – marketing ou secrétariat

ou

- Étudiant qui désire s'orienter vers ces disciplines professionnelles et qui veut acquérir une solide expérience sur le territoire de la Manicouagan afin de s'établir dans la région

ou

- Personne qui désire prendre de l'expérience sur le marché du travail

Principales tâches

- Accueillir les touristes et répondre aux demandes d'information touristique
- Fournir de l'information sur les services et produits touristiques de l'entreprise et des attraits du territoire, au téléphone ou en personne
- Maintenir les inventaires du matériel d'information
- S'occuper de la boutique des artistes et artisans au sein du bureau d'accueil
- Compiler les statistiques relatives aux visiteurs
- Recevoir et traiter les plaintes de la clientèle
- Encourager la prolongation des séjours et les visites
- Aider la coordonnatrice sur différentes tâches qui lui seront assignées
- Tenir les lieux propres

Compétences et qualifications

- Attitudes et comportement professionnels (aptitudes pour le travail d'équipe, autonomie, dynamisme, entregent, honnêteté, polyvalence, sens de l'initiative, sens de l'organisation, etc.).
- Formation en tourisme, en communication – marketing serait un atout.
- Aptitudes pour le service à la clientèle.
- Aimer travailler avec le public.
- Connaissance minimale de l'anglais. La maîtrise de d'autres langues constitue un atout.
- Aptitude en communication.
- Connaissance minimale de la région immédiate et des points d'intérêt touristique.
- Professionnalisme, ponctualité et autonomie.
- Être souriant et accueillant, poli et courtois.

Expérience

Aucune expérience particulière n'est exigée, mais une expérience en animation et à l'accueil et service à la clientèle (vente, service, etc.) serait un atout.

Conditions de travail

- Contrat de 12 à 14 semaines
- Temps plein, 35 heures/semaine Horaire : de 10 h ou 11 h à 18 h
- Travailler une fin de semaine sur deux

Lieu du travail :

- Bureau d'accueil touristique situé à Ragueneau

Vous êtes une personne dynamique, qui a le sens de l'initiative, qui aime travailler avec le public et êtes ambassadeur de votre coin de pays, ne tardez pas à nous transmettre votre curriculum vitae.

Les personnes intéressées et qui désirent postuler doivent le faire **avant le 25 mars**, en transmettant leur curriculum vitae et une lettre de présentation, soit :

Par courriel : tourismepointelebel@globetrotter.net / info@peninsulemanicouagan.qc.ca

Par la poste : Martine Salomon
Tourisme Péninsule Manicouagan
365 rue Granier
Pointe-Lebel (Québec) G0H 1N0

Par télécopieur : Martine Salomon
Tourisme péninsule Manicouagan
418 589-6154

Prenez note que les entrevues auront lieu au cours du mois d'avril.
Emplois conditionnels à l'attribution de subventions salariales.

EN DÉCEMBRE, VOUS AVEZ REÇU DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES, LE CALENDRIER 2014 !!

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Mardis : Ordures **Vendredis : Recyclage** **Jeudis : Matières organiques**
En octobre

Lieu d'enfouissement/Écocentres fermés :

10 CONSEILS PRATIQUES POUR MIEUX RÉCUPÉRER!

1. Séparez les sacs de plastique des matières recyclables (circulaire, caisse de liqueur, boîte de céréales, etc.
2. **Tous les sacs de plastique,** même numérotés : **à la poubelle**
3. Vérifiez **sous tous les contenants** de plastique s'ils portent les numéros : 1, 2, 3, 4, 5 et 7, avant de les déposer dans le bac
4. Les plastiques **sans numéro ou numéro 6 : à la poubelle** lorsqu'en fin de vie
5. **Rincez légèrement** les contenants
6. **Aplatissez les boîtes** de carton et déposez-les à plat sous le couvercle
7. Déposez le papier, le carton, le plastique, le verre et le métal **pêle-mêle** dans le bac. Ils se présentent principalement sous la forme de contenant, d'emballage ou d'imprimé.
8. Les **papiers ou cartons souillés** d'huile ou de nourriture, dans le **bac brun dès octobre!**
9. Toute matière constituée de plusieurs composantes (plastique, métaux, bois, etc.), tels les appareils électriques, électroniques, informatiques, etc., apportez-les à l'écocentre
10. **Dans le doute, consultez-nous!**

SERVICE DES LOISIRS

Bonjour à tous,

Dans un premier temps, j'aimerais remercier tous les comités, bénévoles, citoyens, membres du Conseil et le personnel municipal pour toutes ces années où nous avons eu le plaisir de collaborer ensemble.

Je suis très fière de toutes les réalisations accomplies depuis ces douze (12) dernières années. Je m'apprête à relever de nouveaux défis et je serai appelée à travailler pour l'ensemble des familles de la Manicouagan.

Je laisse derrière moi un service des loisirs dynamique et en santé. Plusieurs beaux projets sont à venir et vous pourrez compter sur M. Julien Normand, conseiller municipal et responsable du loisir et de la culture, pour en assurer le suivi.

Merci encore et nous aurons sûrement l'occasion de nous revoir!

Kathleen Brisbois
Coordonnatrice et agente de suivi

AlimentAction
La Manicouagan cuisine sa forme
217 A, Boul. La Salle
Baie-Comeau G4Z 1S7
T: 418 296-2686 poste 5
F: 418-296-2766

Suivez nos aventures sur Facebook
www.cuisinetaforme.com

PROJET : LES OUTARDES

CUISINES COLLECTIVES : **Économique, dynamique et pratique pour tout le monde !** Il y a de la place dans le groupe du mardi matin. Vous voulez voir comment ça fonctionne, venez prendre un café avec nous le mardi vers 9 h.

GROUPE D'ACHAT EN ALIMENTATION : La participation est insuffisante pour le démarrage du groupe. Pour l'instant, ce volet sera mis de côté.

SAMEDI DE CUISINER : Rencontre mensuelle où adultes et enfants cuisinent dans la convivialité. Parents et enfants sont unanimes, c'est vraiment agréable de faire une activité ensemble !

Le prochain atelier aura lieu samedi le **15 février à 9 h.** SVP, confirmez votre présence auprès de Nathalie.

Vous désirez en savoir plus, n'hésitez pas à me contacter, il me fera plaisir de vous répondre!
Nathalie au 418-567-3009

FÊTE NATIONALE

Nous sommes à la recherche de bénévoles afin de former un comité pour la préparation de notre Fête nationale du Québec.

Veuillez appeler à la municipalité (418 567-2203) pour indiquer votre intérêt à prendre part à nos préparations de ce bel événement !

HORAIRE - CENTRE DES LOISIRS

Prenez note qu'à compter de janvier 2014, **après l'horaire des Fêtes,** l'horaire normal des loisirs sera :

- **Tous les soirs de la semaine de : 18 h à 22 h**
- **Les samedis et les dimanches de : 13 h à 17 h et de 18 h à 22 h**

NOTEZ BIEN : Pour ceux et celles qui désirent utiliser la patinoire, vous devrez vérifier l'horaire affiché au Centre des loisirs.

HORAIRE DE LA PATINOIRE

(TOUJOURS SELON LES HUMEURS DE DAME NATURE)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Patinage libre **18 h à 20 h** Sur une demi patinoire	Patinage libre **18 h à 19 h 45**	Patinage libre **18 h à 20 h** Sur une demi patinoire	Patinage libre **18 h à 19 h**	Patinage libre **18 h à 19 h 45**	Patinage libre **13 h à 15 h**	Patinage libre **13 h à 15 h**
Hockey libre Jeunes **(12 ans & moins) 18 h à 20 h** Sur une demi patinoire	Hockey libre **19 h 45 à 21 h 45**	Hockey libre Jeunes **(12 ans & moins) 18 h à 20 h** Sur une demi patinoire	Ballon sur glace libre mixte **19 h à 20 h 15**	Hockey libre **19 h 45 à 21 h 45**	Hockey libre **15 h à 16 h 45**	Hockey libre **15 h à 16 h 45**
Hockey libre **20 h à 21 h 45**		Hockey libre **20 h à 21 h 45**	Hockey bottines mixte **20 h 15 à 21h 45**		Patinage libre **18 h à 19 h 45**	Patinage libre **18 h à 19 h 45**
					Hockey libre **19 h 45 à 21h 45**	Hockey libre **19 h 45 à 21 h 45**

IMPORTANT : Veuillez prendre note qu'en raison de sécurité, lors des périodes de hockey libre, le port du casque avec grille est obligatoire pour les jeunes âgés de moins de 18 ans.

Les surveillants sont tenus de respecter cet horaire. Cependant, il y a **possibilité** de faire une demi patinoire lorsqu'il y a moins de 10 personnes sur la glace.

Journée Défis!

En Famille

Samedi 22 février 2014

La politique familiale, en collaboration avec la FADOQ, vous invitent à un déjeuner familial qui aura lieu au centre des loisirs, de 8 h 30 à 11 h 30, au coût populaire de 2 $.

Suite au succès de l'activité familiale « Sauvetage sur glace en 2013 », une journée entière d'activités familiales est prévue cette année à Plaisirs d'hiver.

Vous êtes chaleureusement invités à former des équipes en famille afin de participer aux différents défis préparés et inspirés de Fort Boyart.

<u>Prérequis</u>

- Équipe de 5 personnes (enfants et au moins 1 adulte) Si nécessaire, nous pourrons compléter les équipes sur place.
- Habillement chaud pour la journée.
- Breuvage pour la famille.
- Un chapeau de sécurité ou casque de vélo par famille.
- Bonne humeur et le désir d'apprendre en s'amusant.

Le comité organisateur vous attend donc, le samedi 22 février, au déjeuner pour **l'inscription, et ce, dès 8 h. Début des activités à 9 h.**

Venez profiter de l'hiver!